Image not found or type unknown

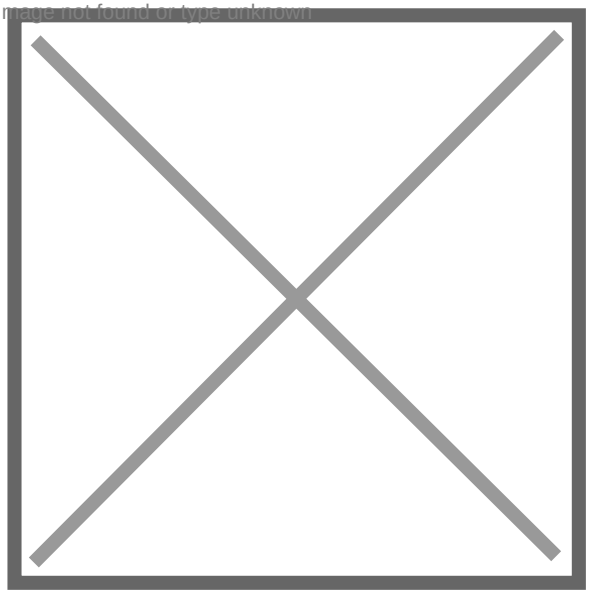

Litige avec un fournisseur

Par **Juliendupoitou**, le **26/11/2012** à **22:18**

Bonsoir,

Nous sommes une SARL et nous sommes en litige avec un fournisseur.

En fait, celui-ci fournit une marque d'équipement vélo mais vu qu'il ne veut pas nous fournir, nous passons par un autre fournisseur qui distribue les même produits mais destiné aux sociétés de moto... le problème est que le fournisseur qui ne veut pas travailler avec nous se dit exclusif de la marque et considère que l'on contourne la loi car nous ne nous nous ne fournissons pas chez lui (sachant que nous sommes plus axé sur le vélo nous devrions, même si nos statuts stipulent que nous avons le droit de vendre ce que l'ont veut)..

Sommes-nous attaquable ou est-ce une simple menace ?

Si vous désirez d'autres renseignements, n'hésitez pas.

Bonne soirée a vous,

Bien cordialement,

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés